



# MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

## EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°27

<b>DATE DE LA CONVOCATION</b> 09/09/2022	L'an deux mille vingt deux Le seize septembre à dix-neuf heures et quinze minutes
<b>DATE D’AFFICHAGE AU PUBLIC</b> 09/09/2022	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de <b>M. BAZOT Ludovic, maire de la commune</b>
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>  En exercice : 10 Présents : 8 Absents représentés : 0 Votants : 8	<b><u>Etaient présents</u></b> : Alain PIGEONNIER - Elizabeth DUFOUR - Patricia BAZOT - Isabelle ROBERT - Olivier FLIGNY - Laurent RONDEAU - Olivier MAUGER  <b><u>Absents représentés</u></b> : néant  <b><u>Absent</u></b> : José MATIAS CARVALHO DE MOURA - Sylvain GUICHARD néant  <b><u>Secrétaire de séance</u></b> : Isabelle ROBERT  <b>Le quorum</b> étant atteint durant toute la délibération
<b>DÉLIBERATION N°27</b>  <b>OBJET :</b> <b>Demande d’avis pour déviation trafic routier (PL) de la commune de SERANS (Oise) sur la RD43</b>	<p>Le vendredi 01 juillet, à la demande du maire de Serans (60) une réunion a été organisée par la mairie de Magny en Vexin concernant un projet de déviation du trafic des poids-lourds allant vers Beauvais sur la RD 86/RD 153 passant par Magny en Vexin et par le centre bourg de Serans (60) et sur le trajet retour de Beauvais pour aller vers Mantes la Jolie.</p> <p>Etaient présents à cette réunion, le maire de Serans, le maire de Magny en Vexin assistés de leurs collaborateurs, le maire de Commeny et le maire du Bellay-en-Vexin.</p> <p>Le maire de Serans souhaite que le trafic des poids-lourds qui traversent son centre-ville soit dévié par la RD 43 depuis la RD 14 pour aller à Beauvais ou Mantes la Jolie Il circule journalièrement en moyenne une centaine de poids-lourds dans les deux sens de circulation (Beauvais-Mantes la Jolie)</p> <p>Avec ce projet, le maire de Magny-en-Vexin ne verrait plus de trafic de poids lourd sur sa circonscription car pour se rendre à Mantes la Jolie depuis Beauvais le trafic passerait par la RD 43, puis la RD 14 et la RD 983. Et pour se rendre à Beauvais depuis Mantes la Jolie le trafic des poids lourds passerait par la RD 14 puis la RD 43.</p> <p>Afin que le projet du maire de Serans puisse voir le jour il lui faut recueillir les avis des communes qui sont desservies par ces routes départementales dans le Val</p>

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :  
Grande Rue Prolongée  
95750 LE BELLAY-EN-VEXIN  
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : [mairie@lebellayenvexin.com](mailto:mairie@lebellayenvexin.com)  
Site : [www.lebellayenvexin.fr](http://www.lebellayenvexin.fr)  
Jours & horaires : du lundi au jeudi 9h à 13h (fermé mercredi)  
Vendredi 13h30 à 19h Permanence élu : samedi de 10h à 11h30



d'Oise, à savoir Le Bellay-en-Vexin, Commeny et Magny en Vexin. Les communes doivent délibérer.

Le maire de Magny-en-Vexin n'est pas opposé au projet.



Les maires de Commeny et du Bellay en Vexin sont quant à eux opposés à ce projet pour plusieurs raisons :

- Augmentation du trafic sur la RD43 déjà fortement accidentogène
- Augmentation des nuisances sonores dues à la circulation des trafics des poids lourds
- Absence de prise en charge par les services en charge de la sécurité routière et la voirie du département de l'Oise afin de trouver des solutions dans leur département.

Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au vote à main levée à la demande de la majorité des conseillers :

**REFUSE à l'unanimité**, que le trafic routier passant par la commune de SERAN soit dévié vers le RD43.

Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 16 septembre 2022

**EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**

Le Maire,

**Ludovic BAZOT**

Le secrétaire de séance,

**Isabelle ROBERT**

CACHET MAIRIE

